

## BUDGET 2024 NON VOTÉ À L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Les administrateurs du Conseil d'administration de l'Université de La Réunion ont rejeté le budget initial 2024, présenté ce jour en séance plénière l'établissement, par 17 voix contre, 15 voix pour et 3 abstentions.

De nombreux efforts avaient pourtant été fournis dans un contexte particulièrement complexe pour présenter **un projet de budget initial avec des indicateurs positifs** : solde budgétaire excédentaire de 6,2 M€, résultat comptable prévisionnel 2024 excédentaire de 2,6 M€, capacité d'autofinancement de 4,8 M€, fonds de roulement de 22, 2M€.

*« Je regrette cette situation qui met l'établissement en difficulté, qui le prive d'une campagne emploi pour 2024, qui nous a empêchés également de délibérer sur la révision des grilles de rémunération du protocole de nos agents les plus précaires, ainsi que sur les demandes de financement pourtant essentielles pour faire avancer notre recherche. Je le regrette d'autant plus que ce ne sont pas des arguments de fond qui ont été versés au débat, mais des oppositions de principe qui oublient la situation globale de l'établissement et le contexte national et international. La question des élections à venir pour désigner le prochain Président de l'Université s'est même invitée dans le débat »* indique Dominique MORAU, premier vice-président de l'établissement.

L'Académie de La Réunion, présente à l'occasion de cette séance, est d'ores et déjà alertée sur le rejet du budget. Le Recteur a d'ailleurs annoncé à l'ensemble des administrateurs qu'il exécutera le budget de l'établissement tel qu'il a été prévu et soumis au vote ce jour.

*« Pour ma part, je ne manquerai pas de réunir les prochains jours les membres de l'équipe actuelle de gouvernance pour convenir de la suite appropriée à donner à cette situation »*, conclut le premier vice-président.

### Contacts presse

Anne MARIOTTI

Direction de la communication

[Anne.mariotti@univ-reunion.fr](mailto:Anne.mariotti@univ-reunion.fr)

06 92 66 15 58